

22 novembre 1964, Québec

Dîner-bénéfice de la Fédération libérale du Québec

C'est toujours un plaisir pour moi de me retrouver parmi vous à ces dîners-bénéfice que la Fédération libérale du Québec organise alternativement à Montréal et Québec chaque année. D'abord, parce que cela me permet de vous dire combien le gouvernement que je dirige apprécie l'appui indispensable que nous accordent non seulement les militants du parti, mais également tous les Québécois de bonne volonté qui, comme nous libéraux, ont foi dans l'œuvre de renouveau que nous accomplissons. Ensuite, parce que votre présence toujours très nombreuse à ces dîners-bénéfice indique de façon non équivoque votre détermination à parfaire sans cesse la démocratisation des structures, des cadres et des finances du parti.

Vous savez que cette façon démocratique de recueillir des fonds permet à notre fédération d'assumer la responsabilité financière d'un nombre toujours croissant d'organismes et d'activités du parti, tels les secrétariats de Montréal et Québec, le journal « La Réforme », la série télévisée « Le Québec en Marche », et bien d'autres encore. Les libéraux peuvent se féliciter d'avoir réussi, en relativement très peu de temps, à démocratiser dans une large mesure le financement de leur parti. Le mérite en revient, pour une grande part, au magnifique travail que la Commission de finance peut accomplir grâce à la réponse enthousiaste que ses appels reçoivent de votre part. Au nom du parti, je vous en remercie bien sincèrement et félicite chaleureusement le trésorier Jean Morin et ses dévoués collaborateurs du grand succès que connaît leur heureuse initiative.

C'est la première fois, ce soir, que l'occasion m'est donnée d'adresser la parole à un groupe de militants et de sympathisants libéraux depuis les élections partielles du 5 octobre. Vous savez quels en ont été les résultats: les victoires que nous avons remportées dans Dorchester, Matane, Saguenay et Verdun ont conservé intact le dossier électoral de notre parti. Les libéraux ont en effet triomphé dans toutes les élections partielles qui ont eu lieu depuis le jour historique du 22 juin 1960, alors que le Québec est sorti à tout jamais de la nuit profonde dans laquelle nos prédécesseurs voulaient le maintenir.

Comme je l'ai souligné le soir du scrutin, la population de ces quatre comtés – situés en quelque sorte aux quatre coins de la province a exprimé par son vote son approbation et aussi sa compréhension du travail de reconstruction que nous sommes en train d'accomplir. C'est un « oui » retentissant qui a été donné à la politique de renouveau que nous nous efforçons de mettre en œuvre dans tous les domaines.

À cet effet, la victoire des candidats libéraux dans Dorchester et Matane peut être considérée comme étant particulièrement significative. N'oublions pas que ces comtés sont situés dans des régions défavorisées et économiquement faibles, où il aurait été le plus susceptible de se donner un vote protestataire.

Les électeurs ont cru plus utile et plus constructif de faire confiance au gouvernement. En agissant ainsi, la population de Dorchester et Matane, comme celle de Saguenay et Verdun, a démontré qu'elle comprend l'importance pour le gouvernement de planifier le

développement de la province et de pratiquer une politique à long terme qui ne peut pas toujours donner des résultats immédiats.

Le Québec est en marche... et nous devons nous réjouir de ce que les électeurs de ces quatre comtés aient choisi d'aller de l'avant avec le Québec. C'est un encouragement que je qualifierais d'impératif à poursuivre avec plus de vigueur encore la transformation du Québec en un État moderne.

J'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises ces derniers temps: le chemin parcouru en quatre ans permet d'affirmer aujourd'hui que l'œuvre de reconstruire à neuf le Québec est fort bien engagée et que les résultats obtenus présagent un avenir brillant pour notre province. La tâche n'était pas facile à ses débuts. Elle présente encore plusieurs difficultés qui seront finalement surmontées si tous les Québécois mettent d'enthousiasme l'épaule à la roue et acceptent de résoudre les problèmes les uns après les autres au lieu d'exiger une solution globale immédiate qui, d'ailleurs, ne saurait être envisagée avec certitude avant que ne soient réalisés plusieurs préalables.

Ces préalables sont de trois ordres. Premièrement, rattraper le temps perdu. Ensuite, doter le Québec des cadres compétents et des structures indispensables à l'édification d'un État moderne. Enfin, user des moyens politiques dont nous disposons et des droits que nous garantit la constitution – qui a besoin, il est vrai, d'être rénovée de manière à donner au Québec le contrôle de son économie.

Nous avons, dès notre arrivée au pouvoir, pourvu au plus urgent: assurance-hospitalisation, augmentation des pensions et allocations sociales de manière à les rendre plus conformes aux réalités de notre temps; fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 15 ans révolus; allocations familiales provinciales pour les enfants de 16 et 17 ans qui poursuivent leurs études; travaux d'hiver pour combattre le chômage saisonnier, et j'en passe.

Ensuite, nous avons entrepris simultanément la restructuration de l'État, l'établissement des plans et la modernisation du budget.

Ce fut la création de nouveaux ministères dont, tout récemment, celui de l'Éducation qui a pour tâche de refaire à neuf toute la structure de l'enseignement dans le Québec afin de produire de façon efficace les compétences dont a besoin un État moderne. Ce fut également la mise en place d'organismes nécessaires à notre développement économique. Par exemple: un Hydro-Québec dont la taille, grâce à la nationalisation de l'électricité, est désormais à la mesure des espoirs de notre province; un Conseil d'orientation économique entièrement réaménagé; une Société générale de financement dont les initiatives nombreuses vont permettre la participation du grand public à la mise en valeur de nos richesses; les Obligations d'épargne du Québec, et plusieurs autres.

Il y eut aussi les différentes étapes de la planification à moyen et à long terme. Le projet-pilote du Bas-Saint-Laurent, dans le cadre du programme ARDA, est un exemple des bienfaits que l'on peut attendre de la planification. Et nous avons fait du budget de la province un instrument de croissance économique, celui-ci passant d'un demi-milliard à un milliard et demi en quatre ans. Ce qui reflète bien la stature nouvelle du Québec moderne.

Enfin, nous avons œuvré dans le domaine des relations fédérales-provinciales de manière à conserver intacte la primauté des objectifs du Québec sans, pour autant, desservir les intérêts véritables du Canada. Déjà, nous avons pu récupérer une bonne partie des champs de taxation que nous réclamions. De plus, par suite de notre retrait de 29 programmes conjoints, le Québec touchera lui-même directement au moins 47 % de l'impôt sur le revenu des particuliers dès 1966, dernière année des arrangements fiscaux actuels.

Lorsqu'on sait que la part du Québec n'était que de 13 % en 1960, on doit convenir qu'il s'agit là d'un gain spectaculaire que ne pouvaient espérer même les plus optimistes.

Il y a également dans ce domaine l'accord intervenu le mois dernier entre le gouvernement central et les dix provinces sur une procédure d'amendement de la constitution canadienne. Lorsque ce projet aura reçu l'approbation du Parlement fédéral, des autorités provinciales compétentes et du Parlement britannique, le Canada entrera définitivement en possession de sa constitution. Il nous sera alors possible de négocier avec Ottawa et nos provinces sœurs, des amendements susceptibles de donner à notre constitution une plus grande flexibilité et aux Canadiens français de même qu'au Québec un statut à l'heure de 1967.

J'ai mentionné, il y a un instant, quelques-uns des organismes que nous avons créés ou renouvelés afin d'accélérer le développement économique de notre province. J'ai dit un mot des buts poursuivis par la Société générale de financement. Je m'en voudrais de ne pas souligner ici deux récentes initiatives de cette société: la construction d'une usine de montage d'automobiles françaises; l'établissement d'un complexe sidérurgique.

Dans le premier cas, il s'agit de l'assemblage au Québec des voitures Peugeot et Renault. C'est la S.G.F. qui va construire elle-même l'usine au coût de \$ 3 000 000 et demi. On prévoit que les premières voitures françaises assemblées au Québec sortiront des lignes de montage dès la fin de l'automne prochain. La capacité de production sera de 8 000 véhicules par année mais pourra être accrue au même rythme que la demande.

Comme l'a souligné le ministre fédéral de l'Industrie, cette nouvelle entreprise est unique en ce sens qu'une société appartenant à des intérêts Québécois construira des automobiles sous licence pour un producteur étranger. Dès le début, une partie des pièces de montage sera fournie par des fabricants canadiens; d'autres pièces seront importées des sociétés françaises. La proportion des pièces importées diminuera progressivement à mesure que se développeront des sources canadiennes.

Comme on sait, General Motors a déjà commencé de construire une usine d'automobiles à Sainte-Thérèse dans le comté de Terrebonne. Avec la fabrication au Québec des voitures Peugeot et Renault, on peut affirmer que notre province est en voie de devenir un centre de l'industrie automobile au Canada. C'est un exemple des résultats que pouvait seul permettre le renouveau économique dont le présent gouvernement s'est fait l'artisan.

Pour ce qui est de l'aciérie, j'ai déjà annoncé que le gouvernement du Québec et la Société générale de financement, parce qu'ils sont tous deux fermement convaincus des immenses avantages économiques que la province est appelée à retirer d'un complexe sidérurgique intégré, ont conclu un accord de principe à cette fin. La S.G.F. a donc été chargée de

constituer une compagnie pour l'établissement d'une sidérurgie au coût total estimé d'environ \$ 225 000 000.

La période de construction de l'aciérie sera de trois à quatre ans. Sa capacité de production initiale atteindra 600 000 tonnes par année, mais pourra être facilement portée à un million de tonnes. L'entreprise emploiera entre 2 000 et 2 500 ouvriers. Elle ne manquera pas d'avoir une influence bienfaisante dans le domaine de l'industrie secondaire, du transport routier et maritime, et bien d'autres.

J'ai déjà fourni les détails du financement de notre sidérurgie québécoise. Je rappellerai ici que la première étape consistera pour la S.G.F. à souscrire \$ 25000000 au fonds social de la nouvelle compagnie. Ce montant est formé de \$ 20000000 fournis par le gouvernement sous forme de souscription d'actions à dividende différé de la S.G.F., et des \$ 5000000 déjà investis dans la S.G.F. par le gouvernement en actions à dividende différé. Le reste du capital proviendra de la vente d'actions, d'obligations et autres valeurs qui seront offertes durant la période de construction.

C'est la conviction du gouvernement et de la S.G.F. qu'il est nécessaire que la majorité des actions de la nouvelle société soient détenues par le grand public. La nouvelle entreprise aura l'entier appui du gouvernement et j'ai bonne confiance que le public en fera autant lorsqu'il sera appelé à souscrire.

En 1960, le Parti libéral du Québec s'était engagé, entre autres choses, à doter le Québec d'une industrie sidérurgique. Cet engagement est maintenant en voie de se matérialiser. C'est une autre réalisation d'envergure qui nous rapproche de l'objectif que nous nous sommes fixé : faire du Québec un État moderne !

Ladies and Gentlemen, I am convinced that we have succeeded in creating a climate of confidence in favour of Quebec. My discussions and those of my colleagues with bankers, industrialists and businessmen in Europe and the United States have given me evidence that they are all aware of our fast economic growth and have confidence in the stability of the people of Quebec.

After all, let us not forget that since we have taken over the reins of government, ATLAS STEEL has been established in Sorel, a zinc refinery in Valleyfield, additional paper capacity in Baie Comeau and in Chandler. Let us also bear in mind that the BATHURST POWER & PAPER is now building a mill in New Richmond, and so many other smaller industries are adding to our economic growth.

But, this is not all, because I am now, with some of my colleagues, having discussions with very important groups or additional pulp, paper and kraft capacity to be established in the province in the vert' near future.

I wish to add also that both here in Canada and in France I have had talks regarding the establishment of new chemical industries, talks which were more than promising.

May I quote from an article written by Eugene Griffin in the Chicago Tribune of November 1st:

« Almost every economic indicator is rising at a faster rate in Quebec than elsewhere in the country. Utilities, primary industry, secondary manufacturers, business, and government are all spending more on new construction in Quebec than the national average for Canada. Nonfarm employment has gained more rapidly in French Canada than in any other part of Canada.

Labour income has shot up rapidly in Quebec, causing a jump in retail sales, higher than in any other province. Unemployment, traditionally worse in Quebec than in the rest of Canada, has declined faster this year, with the shift of the labour force from farms to construction, manufacturing, and service industries. »

Quebec's future is bright! Together, let us work and act in such a way that this promise is fulfilled in harmony and understanding, for the utmost well-being of our province and of Canada!

Il ne faudrait pas oublier non plus les effets économiques qu'aura dans l'avenir la création d'une caisse de retraite au Québec. C'est maintenant définitif que le projet de loi sera présenté à la prochaine session et que le système entrera en vigueur à partir du premier janvier 1966.

Il s'agit d'une mesure de sécurité sociale qui, en plus d'accroître le bien-être de notre population, contribuera grandement à accélérer notre rythme de croissance économique. Les études actuarielles qui ont été faites à date prévoient que l'actif accumulé dépassera le milliard de dollars en 1970 et atteindra les \$ 10 milliards en 1995. On imagine facilement quelle signification peut avoir une telle somme non seulement comme coussin, mais surtout comme aiguillon de l'activité économique au Québec.

L'actif ainsi accumulé sera administré par un organisme du genre « caisse de dépôt » qui sera totalement distinct de la régie des rentes. Il aura à faire fructifier cet actif dans le meilleur intérêt de la caisse de retraite, va sans dire, mais en tenant compte de la promotion des intérêts économiques de la province. Ce sera un puissant levier qui permettra plus facilement au Québec de s'affirmer économiquement et de jouer pleinement son rôle en terre d'Amérique.

Cet État moderne que nous sommes à bâtir pratiquement de toutes pièces, à quelles fins entendons-nous le faire servir ?

De quoi le Québec de demain sera-t-il fait ? Où voudra-t-il aller ? Comment entendra-t-il se comporter ? Voilà autant de questions auxquelles il faut tenter d'apporter dès maintenant des réponses. C'est une tâche qui revient en partie au gouvernement. Mais le peuple doit également avoir son mot à dire. De par sa structure, le Parti libéral du Québec plonge ses racines profondément dans le peuple. Il est en quelque sorte le reflet de la volonté populaire. On l'a bien vu en 1960, en 1962 et dans toutes les élections partielles qui ont eu lieu depuis.

La Fédération et ses différents organismes doivent se mettre immédiatement à la tâche. Il nous faut définir au plus tôt de nouveaux objectifs, déterminer les pouvoirs dont nous aurons besoin pour les réaliser et les moyens auxquels il nous faudra recourir pour ce faire. En d'autres mots, il nous faut sans plus tarder commencer à dresser de nouveaux plans.

J'ai confiance que les militants sauront relever le défi et mener leur tâche à bonne fin, comme ils l'ont toujours fait jusqu'ici. Le gouvernement que je dirige n'en attend pas moins de notre parti et de ses membres.